



DIMANCHE 29 MARS
APRES MIDI

PISCINE D ARCACHON

Le “Meeting Tous à l’eau” est de retour !

Cette manifestation festive et conviviale regroupe des nageurs licenciés dans un club de natation de la Gironde (FFN, FFSA ou FFH) en situation de handicap mental, psychique et/ou physique et valides accompagnés de leur famille.

Sur une après midi, les nageurs en situation de handicap, leurs familles, les adhérents valides des clubs partenaires peuvent nager, bénéficier des infrastructures de la piscine d’Arcachon et participer à cet événement de natation en mixité.

Le Comité de Gironde de natation en partenariat avec ses clubs de natation labellisés “handi-valides pour une pratique sportive partagée” organisent cet événement conjointement. Ces clubs permettent à des sportifs en situation de handicap d’évoluer en mixité avec des personnes valides tout au long de l’année.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Un club affilié à la Fédération Française de Natation, à la Fédération Française du sport adapté, à la Fédération Française Handisport ainsi que leurs licenciés.

La famille proche d’une personne en situation de handicap (un ou les parent.s, un frère, une sœur, un fils, une fille)



NATATION EN MIXITÉ VALIDES-HANDICAPÉS

COMMENT EST ORGANISÉ L'ÉVÉNEMENT ?

Cette manifestation compte 3 temps forts :

- Des courses de natation
 - 3 x 50 mètres Nage Libre
 - 3 x 25 mètres Nage Libre
 - 25 ou 50 mètres Brasse
 - 25 ou 50 mètres Dos
 - 25 ou 50 mètres Nage Libre



CHAQUE NAGEUR PARTICIPERA A UNE ÉPREUVE INDIVIDUELLE (25 OU 50 BRASSE, 25 OU 50 DOS, 25 OU 50 NL) ET AU DEUX RELAIS

- Un temps libre de jeux
 - Dans le bassin sportif
 - Dans le bassin ludique



TEMPS LIBRE, PARCOURS MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

- Un moment convivial
 - Remise des diplômes aux participants
 - Goûter offert

[INSCRIPTIONS DE VOS NAGEURS ICI](#)

NOUVEAUTÉS 2026 :

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs souhaitent mettre les familles au centre de cette édition du Meeting Tous à l'eau ! C'est pourquoi, nous incitons les parents, les frères et sœurs, les enfants des sportifs en situation de handicap, à créer une ou plusieurs équipes. Ainsi nous créons un moment fort de partage dans la pratique sportive de chaque participant en situation de handicap.

Si certains sportifs ne sont pas accompagnés par leurs aidants, alors le club pourra faire participer des nageurs de clubs pour composer les équipes.